

ASSEMBLEE GENERALE du 24 juin 2023

A 10H30

Ordre du Jour

1. Bilan des actions 2022-2023
2. Présentation et validation des comptes de l'association
3. Renouvellement des membres du CA
4. Projets et perspectives pour 2023-2024
5. Points sur les différents projets de restauration du jardin de la Reine et de l'Intendance
6. Points divers

Genèse de l'association

2013-2018 : Mobilisation des citoyens pour la sauvegarde du patrimoine (Jardin de la Reine et bâtiment de l'Intendance) qui était mis en vente par l'Etat.

2014 : le jardin de la reine devient propriété de la ville de Montpellier.

2014 – 2021 : une convention signée entre la ville et l'association confie à cette dernière la gestion du Jardin de la Reine : entretien, accueil scolaire, animations culturelles, ouvertures au public.

Janvier 2021 : Le bâtiment de l'Intendance passe des mains du rectorat à l'Université.

Février 2022 : Une association amie a vu le jour : Les amis du Jardin des Plantes

Le 21 Juin 2022 : Le 1^{er} Comité d'orientation du Jardin des Plantes s'est réuni. L'association du Jardin de la Reine y est invitée.

Bilan Moral 2022-2023

Aménagement, entretien.

L'équipe de jardiniers toujours très motivée, a réalisé d'importants aménagements cet hiver et ce printemps :

1. **Le bassin pour la biodiversité a été installé** sur la Montagne près du palmier. Son objectif est de permettre aux insectes et aux oiseaux de se désaltérer dans le jardin surtout en cette période de grande sécheresse. Actuellement, poissons, grenouilles et plantes s'y côtoient.
2. **Une armoire de jardin** a été construite dans la zone technique afin de ranger les outils de jardinage de façon plus pratique et mieux organisée. Le local sera réservé à ranger du matériel pédagogique, administratif, la bibliothèque.

Les brouettes et les chaises pour les animations seront toujours stockées à l'extérieur sous des bâches.

3. **L'expérimentation sur le niveau de pollinisation** du Jardin installée par Pierre Olivier Cheptou du CEFÉ-CNRS, (bac sur la terrasse) se poursuit cette année avec une seconde expérimentation sur la pollinisation des courgettes.
4. **Arrosage de l'été**, un impératif a mieux organisé. Comme chaque année, cela pose un problème, Une formation pour l'utilisation des programmeurs et la réparation des fuites va être organisé prochainement

Les animations

1. **La restauration du jardin par la ville** : En 2022, la ville a procédé à l'abattage des deux plus gros micocouliers du jardin. Ils étaient malades, et risquaient de tomber

Nous attendons toujours le cahier des charges pour la consultation d'équipes pluridisciplinaires de concepteurs ,pour la réalisation des travaux de restauration et aménagement du jardin..

2. **Accueil scolaire** :

Les deux écoles qui interviennent régulièrement dans le Jardin sont toujours: les mêmes la Calandreta de Candolle et Ecole Gambetta.

Les élèves de CE1 de Florence de l'école Gambetta intervienne le jeudi matin.

Toutes les classes de l'école la Candola viennent à tour de rôle le mardi après-midi.

Des ateliers insectes ont été réalisés pour les écoles par Gérard Duvallet (SHNH) ont été très appréciés par les enfants.

Cette année, l'accompagnement a été réalisée essentiellement par Nathalie, Élisabeth et Marie Line. Merci pour leur implication.

A faire : rechercher une aide pédagogique au niveau de l'écolothèque pour diversifier l'enseignement de ces classes

3. **Ateliers hors scolaires** : ateliers nature pour enfants de la maison de Heidelberg.
Pas d'autres demandes cette année.
4. **L'office de tourisme** a repris ses visites de façon plus intense. Ayant passé convention avec la ville, les guides peuvent accéder au jardin, sans que des bénévoles soient présents.
5. **Les journées nationales et locales** : nous continuons à recevoir les visiteurs lors de ces journées : rendez-vous des jardins, journée des jardins proposée par la DPB, journée sur la biodiversité et en septembre, les journées européennes du patrimoine
Ponctuellement, nous réalisons des visites privées pour des groupes : personnes âgées , scolaires ou autres,..
6. **Les animations culturelles** ont repris ce printemps : lectures, poésie, chorale, expositions et balades naturalistes. Nous avons un programme très chargé.
Le groupe animation fonctionne depuis un an.
Des ajustements sont nécessaires pour mieux répartir les tâches entre les bénévoles et les artistes.
Réalisation par Lamia et Marie-Claude, d'un mode d'emploi d'utilisation du jardin afin de mieux encadrer les interventions extérieures .

Ces animations sont réalisées surtout au printemps.

Fin avril : Mini festival de poésie , , concert

Fin Mai : spectacle théâtral et musical de la compagnie des nuits partagés

le 4 juin pour le rendez-vous aux jardins sur le thème de la musique dans le jardin nous avons reçu le trio Ana Sanz (piano, guitare et chanteuse)

le 11 juin : la chorale Quarts de Ton

le 17 juin : une improvisation musicale de guitare et batterie de Raymond Boni et Guillaume Jakowski

Pour l'anniversaire du jardin : nous recevons le groupe TOHU BOHU le 24 juin et Mélodysee le 25 juin.

Nous terminons la saison par le festival Africa Matters

Les permanences

Une ouverture au public est assurée le samedi après-midi, et l'été le samedi matin. Durant cette ouverture, les bénévoles de l'association sont présents pour réaliser les différentes tâches d'entretien du jardin ou pour recevoir les visiteurs.

Le jardin est fermé de mi-juillet à fin août . Seule l'équipe « arrosage » intervient aux heures définies par la préfecture.

Les chantiers trimestriels sont toujours programmé. Un travail en commun est beaucoup plus efficace et toujours plus convivial

La communication

Faute de bénévoles impliqués sur ce thème, Marie-Claude a pris en charge l'alimentation du site web (<http://www.jardindelareine.fr/>) et du compte Facebook (le jardin de la reine)

2- Les comptes de l'association

Ils seront donnés et commentés en séance par Jana

Jardin de la reine - budget exercice 2022 (01.01-31.12.2022)

Recettes		Dépenses	
Subvention Mairie	2 500,00 €	Animations	2 372,76 €
Adhésions et dons	1 681,37 €	Fournitures / équipement	850,38 €
Animations	529,28 €	Secrétariat	620,31 €
		Assurance	109,70 €
		Jardinage (plants, terreau)	108,34 €
		Affiliations assoc ^o amies	50,00 €
		Réparations	26,40 €
Total recettes	4 710,65 €	Total dépenses	4 137,89 €

Résultat de l'exercice :	572,76 €
---------------------------------	-----------------

Solde banque au 31/12/2022 :	7 104,93 €
-------------------------------------	-------------------

Nombre d'adhérents fin 2022 : environ 450 (en année glissante)

Nombre d'adhérents juin 2023 : 120

3- Renouvellement des membres de CA

Organisation de l'association :

Afin de répartir les différentes tâches incombant à l'association, il a été proposé de mettre en place des commissions, dont seraient responsables des binômes, membres du CA.

Ces commissions devraient fonctionner de façon autonomes et faire des compte rendus aux membres du CA

- une commission jardinage et entretien du jardin : qui n'a jamais vu le jour.

- une commission animation fonctionne mais manque de fluidité.

Cette commission est composée de Philippe, Catherine, Benoît, Aurélie, Valeria, Marie-Claude, Lamia.

Benoît, Aurélie et Catherine quittent le groupe. Fatma, Amandine et Marina proposent d'intégrer le groupe..

I

Tout au long de l'année, des échanges ,notamment au cours des C.A. devraient permettre une bonne coordination entre toutes les activités

- Secrétariat, finances,....
- Jardinage : plantations, choix des cultures, organisation des chantiers
- Animations culturelles, Ouvertures nationales, visites à thème : patrimoine, historique, botanique, naturaliste,...
- Ateliers pédagogiques, accueil des scolaires
- Communication Internet Facebook, presse...

Il a été donc décidé en CA du 5 janvier d'élire aussi, un Vice Président, une trésorière adjointe, et un secrétaire adjoint ;

Une commission finance: se met en place autour de Jana . Joëlle et Corinne intègrent cette commission.

Joëlle s'occupera des dossiers de subvention et Corinne veut bien s'occuper de la gestion des adhérents

Pour la gestion ds adhérents et les relances : Philippe va étudier la possibilité de promouvoir Helloasso. Cela allégerait la charge du secrétariat pour les adhésions

Les adhésions sont notre meilleur poste de recette, nous devons fidéliser ce soutien par des actions d'informations

Nous avons pour cela créer un compte sur Helloasso, et des espèces. Le compte paypal ne fonctionne plus.

Renouvellement de certains membres du CA

Le Conseil d'administration actuellement est composé de :

Marie-Claude Passouant	Présidente
Philippe Bonnefont	Secrétaire
Catherine Boutry	Quitte le CA, mais reste membre de l'asso
Jana Kaendler	Trésorière
Joëlle Puig	A posé sa démission
Lamia Dupont	
Emmanuel Spicq	Représentant du Jardin des Plantes
Robert Pauty	
Benoit Laporte	A posé sa démission
Corinne Mimaud	
Didier Eychenne	
Marianne Lacroix	

Les membres fondateurs

Guillaume Morlans	Membre fondateur
François Baraize	Membre fondateur
Catherine Boutry	Membre fondateur

Elections:

Nous recherchons

- 3 membres pour le CA
- un secrétaire adjoint
- un vice président
- un chargé de communication internet ,facebook,...
- des membres pour renforcer la commission culture, animation

4- Avancement des différents projets de restauration du jardin de la Reine et de l'Intendance

1. Les travaux de restauration du jardin

Rappel : Une étude lancée en 2018 par la mairie a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire (historien, paysagiste, pédologue, écologue, ethnobotaniste ...).

Le rapport rendu à la DPD en 2020 nous a été communiqué en avril 2021. C'est un important travail très pointu et détaillé que nous pouvons mettre à disposition. Nous avons donné notre avis en juin 2021 à la DPB

Très technique, ce rapport fait assez peu de cas des années d'expérience au quotidien de l'association et de l'âme et du charme de ce jardin, que tous nos visiteurs nous transmettent en retour.

Côté positif, un important budget de 1 025 000,00 € a déjà été dégagé par la mairie pour les trois ans à venir pour la restauration du jardin.

Nos consignes : l'association devra s'adapter aux travaux importants qui seront réalisés, en particulier la réfection des murs et de la noria.

En juin 2023, nous sommes toujours en attente du cahier des charges que doit réaliser la DPB pour sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre. Ce cahier des charges doit nous être transmis.

Les retards accumulés dans ce projet de restauration et les incertitudes dans le commencement du chantier freinent de façon importante notre implication dans le jardin aussi bien tant que jardinier et qu'animateur,....

2. Réhabilitation du bâtiment de l'Intendance

Rappel : Pendant 5 ans, l'association a fait pression sur l'État. En septembre 2018, et cela a fini par payer puisqu'à l'été 2018 le ministère de l'économie nous annonçait que le bâtiment allait être remis à l'Université.

Nous devons cependant continuer à nous battre pour affirmer une présence citoyenne dans les projets à venir sur l'ensemble du Jardin des Plantes.

L'association Jardin de la Reine est conviée à participer au comité d'orientation du Jardin des Plantes. Deux réunions ont déjà eu lieu. Lors de la dernière qui a eu lieu en mai 2023, il a été bien annoncé que c'était le projet

Financement :

- Un fond de dotation (cagnotte) où tous les citoyens peuvent y verser un don (déductible des impôts).
- Un partenariat institutionnels : État, Région, Département, Métropole.
- La fondation d'entreprises, qui a déjà participé à la restauration de l'orangerie,
- Le loto du patrimoine : L'intendance a été choisie comme site du loto du patrimoine, le seul site dans l'Occitanie

5- Projet 2022-2023

Entretenir le jardin demande un suivi permanent. Il faut mettre en place la commission afin de mieux planifier de façon les interventions importantes et d'en informer plus régulièrement le CA.

La restauration du Jardin prévu par la ville ne semble pas avancer. cela bloque pour avancer dans un projet pluriannuel.

Réflexions sur le devenir de l'association dans le jardin de la Reine

Lors des différentes réunions avec la DPB et les élus de la ville, il nous a été demandé de réfléchir sur l'implication de l'association dans le devenir du Jardin. Le projet de la mairie dépend de notre investissement.

Cela est un sujet très important : envoi d'un questionnaire à l'ensemble des adhérents et réunions collectives

Circuit d'arrosage : Un projet avait été réalisé par Gabriel et Didier. Peut-on le mettre en œuvre afin de faciliter à l'eau dans tout le Jardin.

Finances : Il faudra continuer à développer nos apports financiers. En relation avec des projets pédagogiques et/ou des événements culturels

Nos finances ont besoin d'apports extérieurs, car la subvention de la municipalité est d'une morne stabilité et couvre simplement une partie du fonctionnement. Une subvention pour les événements peut être demandée à la métropole., mais il faut le prévoir bien longtemps en avance

Rappels : Animations : De nombreuses compagnies nous proposent des animations musicales et poétiques. Ce printemps, nous avons quasiment fait le plein d'animations. Toutes se sont passées très bien et de façon très conviviale. Une charte devra être élaborée et devra être signée par les intervenants.